



A Ceder : Agréments Et Véhicules Ambulances Et Vsl + Licences Et

Publié sur actify.fr le février 20, 2026

228 vues

Adresse:

Rue des Fontenelles

Date de fin de commercialisation:

19/03/2026

Date limite de dépôt des offres:

17/03/2026

Etude:

Lex MJ

1154-5021720. Par jugement en date du 14 janvier 2026, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de l'EURL NEO SANTE et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Eric MARGOTTIN, a été désignée en qualité de Liquidateur.

L'EURL NEO SANTE avait une activité de :

- Transport sanitaire d'urgence en position allongée ou semi-assise,
- Transport sanitaire assis,
- Taxi conventionné.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession des actifs dépendant de la procédure de liquidation judiciaire.

Périmètres de la cession envisagée :

Actifs corporels selon inventaire du commissaire de justice

Actifs incorporels (agrément ambulances et VSL et licences de taxi)